

“Redynamiser le Cirque royal au sein d’un pôle de salles”

Musique Brussels Expo, qui gèrera la salle de spectacle dès juillet, a présenté son projet.

Redynamiser et valoriser le Cirque royal, dans le cadre d’un pôle de salles”, le moderniser, diversifier son activité, et ce dans un modèle économique “pérenne” participant au rayonnement de Bruxelles. Tels sont les grands objectifs avancés par Brussels Expo, concernant la célèbre salle de spectacle de la rue de l’Enseignement.

Pour rappel, le 10 novembre, le Collège de la Ville a annoncé que son choix, pour la gestion future de la salle, se portait sur l’asbl Brussels Expo – choix qui devrait être entériné sous peu par le conseil communal. Depuis 1999, le Cirque royal est géré par le centre culturel Le Botanique – qui n’a pas démerité. Mais en 2015, la Ville, propriétaire de la salle et désireuse de la reprendre dans son giron, a résilié ce contrat d’exploitation. Avant d’être obligée, en raison d’un recours, de lancer un appel à projets. Le Botanique et la société Sportpaleis (en initiative conjointe), d’une part, Brussels Expo, de l’autre, y ont répondu. C’est donc cette dernière qui a été retenue. Sans grande surprise peut-on dire, puisqu’il s’agit d’une asbl de la Ville – dont le président du CA est l’échevin Philippe Close.

Brussels Expo gère déjà les halls d’exposition du Heysel mais aussi le Brussels Summer Festival, et deux salles de concert : le Palais 12 (5 000 à 15 000 places) et la Madeleine (500 à 1 000 places, bientôt 1 500). Ce “pôle” d’activités et de salles (dont les marges sont “réinvesties à 100 % dans lesdites infrastructures bruxelloises) est l’une des forces du projet proposé par Brussels Expo pour le Cirque royal. Décliné en 50 “actions-clés”, il a été présenté mardi à la presse.

“Multifonctionnelle”

Il s’agit de faire bénéficier le Cirque royal “de l’expertise des équipes de Brussels Expo”, ont expliqué Denis Delforge, CEO, et Denis Gérardy, directeur artistique de l’asbl. La salle sera l’objet d’études et d’éventuels travaux en matière d’acoustique, de sécurité, d’accès PMR et d’optimisation des lieux (nouveaux espaces de création et réaménagement de la salle des “écuries” pour des expos et événements). Des systèmes de billetterie intégrée et de promotion “multi-salles” (au sein du “pôle”) et le développement d’une offre VIP sont également annoncés, ainsi que des “packages” billet + transport + hôtel.

Brussels Expo voudrait aussi favoriser l’enregistrement d’émissions de télé au Cirque, entre autres initiatives visant à “augmenter la notoriété de la salle” mais aussi celle de Bruxelles. Car le Cirque royal est censé (c’est l’un des trois – étonnants – critères de l’appel à projets) participer directement au rayonnement touristique de la Ville. Y compris le tourisme d’affaires. “Multifonctionnelle”, la salle accueillera aussi “des événements connexes à des salons internationaux organisés au Heysel”.

D’autres mesures, telles le soutien aux artistes locaux et la création d’une carte de fidélité, rejoignent en fait le fonctionnement actuel du Cirque.

“Attirer un maximum de spectateurs”

Côté programmation, les choses ne sont pas encore précises, mais à ce stade on ne s’attend pas à un bouleversement. “Brussels Expo, rappelle d’abord Denis Gérardy, est gestionnaire de salles, et non

programmeur.” “Le Cirque royal est avant tout une salle de music-hall – et non de niche – à la programmation très large. Il doit attirer toutes sortes de spectacles (musique, mais aussi théâtre, danse... – c’est déjà le cas). Notre but est d’attirer un maximum de public.”

Rendez-vous en 2017 pour le vérifier, sauf nouveau recours. La nouvelle concession prend cours le 1^{er} juillet, pour une durée de 27 ans. En attendant, son processus d’attribution et, sur le fond, le fait qu’un pouvoir public se mue en gros exploitant de salles de concerts, suscitent pas mal de critiques et d’interrogations (lire notamment notre entretien avec Paul-Henri Wauters sur lalibre.be).

Le Palais 12 en question

Des questions, par ailleurs, se font jour concernant le Palais 12 : l’agenda de la

grande salle bruxelloise s’avère très clairsemé en ce moment. Brussels Expo, gestionnaire, ne cache pas qu’il est “déçu par cette programmation trop faible” – tout en affirmant que la salle “est rentable” à ce stade. Un différend avec LiveNation, principal organisateur de concerts en Belgique, explique en partie cette baisse de fréquentation. Mais Brussels Expo avance aussi “le contexte difficile en 2016, en particulier à Bruxelles” et le temps nécessaire à un nouvel acteur (le Palais 12 a ouvert en 2013) pour prendre sa place dans le paysage musical. En outre, sur certains concerts, le Palais 12, avec ses 15 000 places, ne peut rivaliser avec le Sportpaleis anversois (23 000 places), constate Denis Delforge. “Adele, Céline Dion, vous ne les verrez pas au Palais 12”.

S.L.

“Les conséquences directes pour le Botanique, c’est que cela nous ampute d’une grande salle dans notre rayon d’actions.”

PAUL-HENRI WAUTERS

Programmeur du centre culturel Le Botanique à Bruxelles, qui vient de se voir confirmer la fin de la gestion du lieu au profit de Brussels Expo. A lire sur lalibre.be.

“Multi-fonctionnelle”, la salle devrait aussi accueillir des événements non culturels.